

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 29 Septembre 2011

DCM N° 11-09-14

Objet : Nuit Blanche-Metz – 4^{ème} Edition

Rapporteur : M. SCHUMAN, Conseiller Délégué

A la suite du conseil municipal du 30 juin 2011, il a été décidé de mettre en œuvre la manifestation Nuit Blanche-Metz qui se déroulera le 30 septembre prochain.

Durant ces derniers mois des démarches de financements supplémentaires ont été réalisées en complément de celles déjà actées et présentées lors du dernier Conseil Municipal. En effet, la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Lorraine a fait connaître son accord de participer financièrement à hauteur de 12 000 euros et 60 800 euros additionnels ont été confirmés provenant de partenariats privés.

La Ville de Metz sollicite aussi une subvention FEDER à hauteur de 10 000 € et un soutien particulier sur le dispositif de laboratoire et de résidences artistiques auprès du Conseil Régional de Lorraine de 5 000 €.

Au vu de la recette d'ores et déjà actée qui représente un total de 72 800 euros d'apports financiers extérieurs, il est proposé de répartir ce financement de la manière suivante :

- Subvention associations : 12 870 €
- Contrats artistiques : 9 900 €
- Prestations Techniques, logistique, sécurité et régie général : 50 030 €

Les motions suivantes sont soumises à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Les Commissions entendues,

Sur proposition de la Commission des Affaires Culturelles réunie en date du 8 septembre 2011.

CONSIDÉRANT que des acteurs de la vie économique ont souhaité s'associer à la Nuit Blanche 2011 en tant qu'événement artistique exceptionnel de la création contemporaine et des arts urbains,

DÉCIDE d'accepter les participations proposées ci-après :

SA Holding Metz Saint Jacques	13 000 €
Véolia environnement	10 000 €
Van Hool	10 000 €
Foncière des régions	6 000 €
Saint Gobain	5 000 €
Degremont	5 000 €
Label	1 500 €
Caisse des dépôts	5 000 €
Batigère	3 000 €
Lingenheld	2 000 €
Agence immobilière de Lorraine	300 €
Total	60 800 €

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat et de mécénat avec les interlocuteurs sollicités, leurs avenants éventuels ainsi que tout document se rapportant à Nuit Blanche 2011.

DÉCIDE l'attribution de subventions aux associations participant à la Nuit Blanche 2011 pour un montant global de 11 870 € selon le détail ci-après :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Diffu'son	1 500 €
Association Wellouej	1 370 €
Association Maison Pottier	8 000 €
EPLEA (établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Metz)	1 000 €
Association Zikamine	1 000 €
TOTAL	12 870 €

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son délégué, à signer les conventions d'objectifs et de moyens avec les associations bénéficiaires ainsi que leurs avenants éventuels.

SOLLICITE les subventions auxquelles la Ville peut prétendre.

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes dans le cadre du budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Antoine FONTE
Adjoint Délégué à la Culture

Service à l'origine de la DCM : Action culturelle

Commissions : Affaires Culturelles, Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTEE	Pour : 40	Contre : 2	Abstention : 7
---------------------------	------------------	-------------------	-----------------------